

Avis de constitution

SOCIETE « TRIGONAL CONSTRUCTOR »

Siège ABIDJAN précisément dans la commune de ABOBO, au quartier DOKUI non loin de L'EGLISE SAINTE MONIQUE, Lot 618, Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2025, et enregistrés le 04/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRIGONAL CONSTRUCTOR »

Objet :

- AMENAGEMENT FONCIER ;
- IMPRIMERIE ;
- CONSTRUCTION AGRICOLE ;
- FOURNITURE DE BUREAU ;
- BTP ;
- REHABILITATION ;
- ENTRETIEN DE BUREAU ;
- INFORMATIQUE ET RESEAUX TELECOM ;
- COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN précisément dans la commune de ABOBO, au quartier DOKUI non loin de L'EGLISE SAINTE MONIQUE, Lot 618, Ilot 53

Dirigeant(s) M FOFANA KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08633 du 25/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51686/GTCA/RC/2025 du 25/08/2025

